

# AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

## COMMUNE DE SOMMERAU Plan Local d'Urbanisme ELABORATION

Par arrêté municipal du 26 novembre 2021, il sera procédé à une enquête publique sur le projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme, dont les caractéristiques principales sont :

- **Soutenir la dynamique territoriale de Sommerau** : créer des conditions de développement permettant de conforter le dynamisme démographique, maintenir l'attractivité résidentielle, offrir les conditions réglementaires favorables au tissu économique de proximité, ...
- **Organiser le développement de la commune pour offrir un territoire accueillant pour tous** : améliorer le fonctionnement urbain de Sommerau, affirmer l'identité patrimoniale de Sommerau, maintenir la qualité paysagère de Sommerau, préserver les habitats naturels et leurs réseaux écologiques, ...
- **Poursuivre sa croissance démographique et anticiper le développement urbain à long terme** : privilégier une démarche de densification de l'enveloppe urbaine, ...

L'enquête se déroulera sur une durée de **33** jours consécutifs,

**du mardi 04 janvier 2022 à 9h30 au samedi 05 février 2022 à 11h00.**

Au terme de l'enquête, le projet éventuellement modifié pour tenir compte des avis joints au dossier d'enquête publique, des observations du public et du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, sera approuvé par délibération du conseil municipal.

Monsieur Thierry TOURNIER, Ingénieur Commercial – Formateur intervenant, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Strasbourg.

Le siège de l'enquête est **en mairie de SOMMERAU - 25 rue principale – Allenwiller - 67310 SOMMERAU**

Le dossier d'enquête publique sur support papier sera déposé à la mairie de SOMMERAU et accessible pendant toute la durée de l'enquête aux horaires d'ouverture prévisionnels de la mairie :

- Le lundi et vendredi de 10h00 à 12h00
- Le mardi et jeudi de 14h30 à 17h30

**Les horaires d'ouverture pourront être adaptés, notamment en fonction de l'évolution de la réglementation relative à la situation sanitaire.**

**Ouverture exceptionnelle de la mairie pour les besoins de l'enquête publique :**

- Mardi 04 janvier 2022 de 9h30 à 11h30
- Mercredi 12 janvier 2022 de 10h00 à 12h00
- Samedi 22 janvier 2022 de 9h00 à 12h00
- Vendredi 28 janvier 2022 de 15h30 à 17h30
- Samedi 05 février 2022 de 9h00 à 11 h00.

Le dossier d'enquête publique sera consultable gratuitement sur un poste informatique en mairie de SOMMERAU aux mêmes jours et heures que ci-dessus.

Les informations relatives à l'enquête ainsi que le dossier d'enquête publique seront consultables sur le site internet du prestataire LEGALCOM, à l'adresse suivante : <https://www.registredemat.fr/plu-sommerau>

Le commissaire enquêteur se tiendra à disposition du public à la mairie de SOMMERAU aux jours et aux horaires suivants :

- Mardi 04 janvier 2022 de 9h30 à 11h30
- Mercredi 12 janvier 2022 de 10h00 à 12h00
- Mardi 18 janvier 2022 de 15h30 à 17h30
- Samedi 22 janvier 2022 de 9h00 à 12h00
- Vendredi 28 janvier 2022 de 15h30 à 17h30
- Samedi 05 février 2022 de 9h00 à 11 h00.

**Les entretiens avec le commissaire enquêteur, pendant les horaires de permanence, et la consultation du dossier aux horaires d'ouverture prévisionnel se feront sur prise de rendez-vous préalable** auprès de la mairie de SOMMERAU au 03.88.70.60.42 pour réguler l'affluence au plus tard la veille de la permanence (max 2 personnes à la fois - par tranche de 15 à 20 minutes).

**Si la situation sanitaire particulière liée à la pandémie de COVID-19 l'impose, il sera demandé au public de respecter les mesures sanitaires suivantes : port du masque et utilisation d'un stylo personnel.**

**Enfin, des mesures particulières d'accueil du public seront mises en place en mairie de SOMMERAU avec notamment la mise à disposition de gel hydro-alcoolique.**

Pendant la durée de l'enquête, chacun pourra transmettre ses observations et propositions :

- soit en les signant sur le registre coté et paraphé par le commissaire enquêteur et déposés à la mairie de SOMMERAU
- soit en les adressant par courrier à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur au siège de l'enquête, à la **en mairie de SOMMERAU - 25 rue principale – Allenwiller - 67310 SOMMERAU** soit en les adressant par voie électronique à l'adresse suivante : [plu-sommerau@registredemat.fr](mailto:plu-sommerau@registredemat.fr)  
*L'objet du message devra comporter la mention « Enquête publique : observations à l'attention du commissaire enquêteur »*
- soit en les signant sur le registre dématérialisé accessible à l'adresse suivante : <https://www.registredemat.fr/plu-sommerau>

Ils seront également publiés sur le site internet de la commune de SOMMERAU pendant la même durée.

Le dossier de P.L.U comporte une évaluation environnementale dans son rapport de présentation.

L'avis de l'autorité environnementale sur ladite évaluation est joint au dossier d'enquête publique.

L'autorité responsable du projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme - est la commune de SOMMERAU représentée par son Maire Bruno LORENTZ et dont le siège administratif est situé à 25 Rue Principale ALLENWILLER, 67310 SOMMERAU. Des informations peuvent être demandées auprès de l'administration communale à cette adresse.